

Noël MAMÈRE
Député-Maire de Bègles

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet d'Aquitaine
Préfecture
Esplanade Charles de Gaulle
33077 Bordeaux Cedex

Bègles, le 23 janvier 2015

Monsieur le Préfet,

Je me permets de revenir vers vous concernant le projet de carrière à ciel ouvert affectant la commune d'Aramits.

Je vous avais déjà alerté en avril dernier avant que l'enquête publique ne donne un avis négatif sur ce projet.

Depuis, le Conseil Régional du Patrimoine Scientifique d'Aquitaine a attesté de la présence d'amiante dans la lherzolite présente sur ce site, dont l'extraction est le seul objectif de ce projet.

Ce projet est unanimement dénoncé par les élus, les habitants, les scientifiques... Pourtant, il n'est toujours pas abandonné et son porteur persiste en déposant des recours auprès des tribunaux.

Tourisme vert, zone humide, forêt de Bugangue, pollution des sources, patrimoine géologique... autant de raisons de mettre un terme définitif à ce funeste projet qui n'a que trop longtemps menacé ce territoire.

Aussi, Monsieur le préfet, je vous demande de bien vouloir enterrer ce dossier en annonçant l'abandon du projet.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous,

Noël MAMÈRE

Noël MAMÈRE
Député-Maire de Bègles

Pierre-André DURAND
Préfet des Pyrénées-Atlantiques
Préfecture
2, rue Maréchal Joffre
64021 Pau cedex

Bègles, le 23 janvier 2015

Monsieur le Préfet,

Je vous adresse une copie du courrier que j'adresse au Préfet d'Aquitaine demandant l'abandon définitif du projet de carrière à ciel ouvert sur la commune d'Aramits.

Elus, scientifiques et habitants se sont mobilisés pour dénoncer, à juste titre, les risques d'une telle exploitation. Pourtant, depuis plusieurs années, la menace d'une autorisation revient régulièrement et la situation ne peut perdurer plus longtemps.

C'est pourquoi je me permets d'intervenir une nouvelle fois auprès du Préfet d'Aquitaine et vous-même, espérant que vous accéderez à ma requête de clore ce dossier une fois pour toutes. Tant que ce projet ne sera pas enterré, il planera une menace sur ce territoire qu'il est absolument nécessaire de préserver.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes respectueuses salutations.

Attentivement,

Noël MAMÈRE